



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00245

Numéro SIREN : 320 708 019

Nom ou dénomination : PROCHROME

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2017 sous le numéro de dépôt 9186

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

9186

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROCHROME SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 2 RUE PASTEUR 77170 BRIE COMTE ROBERT		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 2 0 7 0 8 0 1 9 0 0 0 5 6		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31122016	N-1 31122015			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 411	187	
		Fonds commercial (1) AH	AI	44 210	44 210	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	51 658	118 224	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 431 434	1 231 759	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	60 274	125 606	
		Immobilisations en cours AV	AW	14 177		
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
TOTAL (II) BJ		BK	3 078 939	1 544 776	1 534 163	1 088 023
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	165 099	165 099	150 077
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	20 000	20 000	20 000
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	225 377	3 117	222 259
		Autres créances (3) BZ	CA	94 511	94 511	97 304
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Disponibilités CF		CG	6 526	6 526	25 753	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	19 839	19 839	6 319	
	TOTAL (III) CJ	CK	531 352	3 117	528 234	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	3 610 291	1 547 894	2 062 397	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CP	CR	21 526
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PROCHROME SAS</u>		Neant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000 50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000 5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	361 144 331 000
	Report à nouveau	DH	(89 839)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(43 455) 119 983
	Subventions d'investissement	DJ	555 860 544 122
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	928 549 960 266
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	322 496 221 802
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	100 844 100 841
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	239 492 147 287
	Dettes fiscales et sociales	DY	123 153 108 589
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	347 221 64 206
	Autres dettes	EA	642 511
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 133 849 643 236	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 062 397 1 603 502	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	877 786 487 413
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : PROCHROME SAS								Néant ☐ *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 124 248	FH		FI	1 124 248	1 192 924	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 124 248	FK		FL	1 124 248	1 192 924	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		2 609	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	24 827	8 024	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 149 086	1 203 560
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	212 213	231 244	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(15 023)	6 027	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	366 318	364 104	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 842	31 825	
	Salaires et traitements*					FY	325 816	301 304	
	Charges sociales (10)					FZ	99 709	86 580	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	148 050	123 815
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		371
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 138	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 168 063	1 145 273	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(18 977)	58 286	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 432	3 957	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	5 432	3 957	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 432)	(3 957)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(24 409)	54 330	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise PROCHROME SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	(11 737)	66 957	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	(11 737)	66 957	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	6 096	127	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 212	1 176	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	7 308	1 303	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(19 046)	65 653	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 137 348	1 270 516	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 180 803	1 150 533	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(43 455)	119 983	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	3 243	3 842	
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	23 691	8 024	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

PROCHROME SAS

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROCHROME SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	49 858	KE		KF	200		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	103 586	KN		KO	66 297	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 237 045	KT		KU	492 916
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	137 634	KW		KX	15 364	
		Matériel de transport*				KY	9 759	KZ		LA	2 774	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 999	LC		LD	3 675	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	440 907		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	2 506 023	LO		LP	1 021 932		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 555 881	ØH		ØJ	1 022 132		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	4 250	LW	45 808	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	169 883	MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	66 768	MK	2 663 193	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	152 998	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	12 533	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 325	MT	20 348	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	426 730	NA	14 177	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IV		NG	494 823	NH	3 033 132	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	499 073	ØL	3 078 939	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROCHROME SAS										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	5 647	PF	13	PG	4 250	PH	1 411	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR	42 561	PS	9 097	PT		PU	51 658	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 375 747	QA	122 455	QB	66 768	QC	1 431 434	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	23 011	QE	13 336	QF		QG	36 347	
	Matériel de transport		QH	9 220	QI	638	QJ		QK	9 858	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 671	QM	2 510	QN	113	QO	14 069	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	1 462 210	QV	148 037	QW	66 881	QX	1 543 366	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 467 858	ØP	148 050	ØQ	71 131	ØR	1 544 776	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROCHROME SASNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROCHROME SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	5 348				5 348		
	Autres créances clients			UX	220 029		220 029				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* ☐ UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	4 186		4 186				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	16 178				16 178		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 898		24 898				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	45 077		45 077				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 171		4 171				
	Charges constatées d'avance			VS	19 839		19 839				
	TOTAUX			VT	339 727	VU	318 201	VV	21 526		
RENVOLS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	682		682					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	321 814		65 751		135 788		120 275	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		100 844		100 844					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		239 492		239 492					
Personnel et comptes rattachés		8C		25 181		25 181					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		37 356		37 356					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	60 160		60 160					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	457		457					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		347 221		347 221					
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		642		642					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY		1 133 849	VZ	877 786		135 788		120 275	
RENVOLS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	159 800	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	58 955	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : PROCHROME SAS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA		
			de son conjoint						WB		
			moins part déductible*				à réintégrer :		WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	777				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW		
	Amendes et pénalités		WJ	251		XZ					
	Charges financières (art. 212 bis) *										
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I	WR	1 028	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS	43 455
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	4 520	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG	20 813	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	64 268	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			XJ	63 240	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			XO	63 240	

N° 2058-A

PROCHROME SAS

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROCHROME SAS		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	8 975
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	8 975
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	63 240
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	72 215
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	34 948
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROCHROME SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(89 839)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale { - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	119 983		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG				
	TOTAL I	ØF	30 144		TOTAL II		ZH	30 144			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N - 1 :											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ			9 038			
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance				YT	18 700		51 197			
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	79 511		XQ	83 135		84 380			
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 563		4 685			
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	260 918		223 843			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	366 318		364 104			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				VW	7 310		7 636			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	22 532		24 189			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	29 842		31 825			
T. V. A.	Montant de la T. V. A. collectée				YY	244 871		238 537			
	Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	110 178		105 597			
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *				ØB	323 309					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)				YP	12,00		11,00			
	Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP				Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016, présente un total de 2 062 397 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 1 137 348 Euros, dégage un résultat déficitaire de 43 455 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

3 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- Les logiciels pour la somme brute de 1 597 €.
- Le fonds commercial pour la somme de 44 210 €.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

Sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Informations sur les stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient.

3.4 : Informations sur les créances

3.4.1. : Les indications des échéances des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.4.2. : Des créances douteuses ou litigieuses représentant la somme de 5 347 € TTC ont été provisionnées pour un montant de 3 117 €.

3.4.3. : Charges constatées d'avance :
Celles-ci s'élèvent à 19 839 € et correspondent à des charges externes pour une période postérieure à la clôture.

3.5 : Informations sur les dettes

3.5.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.5.2 : Charges à payer

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	682 €
- Emprunts et dettes financières	844 €
- Fournisseurs factures non parvenues.....	16 247 €
- Dettes fiscales et sociales.....	41 529 €
- Divers charges à payer	642 €
TOTAL.....	59 944 €

3.5.3 : Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6 : Engagements hors bilan

3.6.1 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 46 792 euros sur la base des salaires bruts de l'année, et de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme de l'âge de 60 ans, actualisés à la date de clôture.
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.
- Le taux de charges appliqué est de 40%.

3.6.2 : Compte Personnel de Formation

Conformément à l'article R.6323 du Code du travail, à compter du 1er janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au Droit Individuel de Formation (DIF). Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014, et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis au titre du DIF et reporté sur le CPF acquis à la date de clôture, s'élève à 1 309 heures.

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 1 309 heures.

3.6.3 : Engagement de crédit-bail

Les engagements relatifs aux contrats de crédit-bail sur véhicules conclus par la société se présentent comme suit :

Contrats échus dans l'exercice :

- Redevances versées dans l'exercice : 3 243 €

3.7 : Crédit d'impôt compétitivité Emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art. 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 16 292 € et a été utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise PROCHROME SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	49 858	KE		KF	200		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	103 586	KN		KO	66 297	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 237 045	KT		KU	492 916
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	137 634	KW		KX	15 364	
		Matériel de transport*				KY	9 759	KZ		LA	2 774	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 999	LC		LD	3 675	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	440 907		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	2 506 023	LO		LP	1 021 932		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 555 881	ØH		ØJ	1 022 132			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	4 250	LW	45 808	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	169 883	MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	66 768	MK	2 663 193	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	152 998	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	12 533	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 325	MT	20 348	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	426 730	NA	14 177	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG	494 823	NH	3 033 132	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G			
	TOTAL IV		13		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	499 073	ØL	3 078 939	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROCHROME SASNéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 647	PF	13	PG	4 250	PH	1 411
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	42 561	PS	9 097	PT		PU	51 658
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 375 747	QA	122 455	QB	66 768	QC	1 431 434
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	23 011	QE	13 336	QF		QG	36 347
	Matériel de transport	QH	9 220	QI	638	QJ		QK	9 858
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 671	QM	2 510	QN	113	QO	14 069
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 462 210	QV	148 037	QW	66 881	QX	1 543 366
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 467 858	ØP	148 050	ØQ	71 131	ØR	1 544 776

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROCHROME SASNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	TY	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	UD
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROCHROME SAS				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	5 348			5 348				
	Autres créances clients		UX	220 029	220 029						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 186	4 186						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	16 178			16 178				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 898	24 898						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	45 077	45 077						
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 171	4 171						
	Charges constatées d'avance		VS	19 839	19 839						
TOTAUX			VT	339 727	VU	318 201	VV	21 526			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	682	682						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	321 814	65 751	135 788	120 275				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	100 844	100 844							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	239 492	239 492							
Personnel et comptes rattachés		8C	25 181	25 181							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 356	37 356							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	60 160	60 160							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	457	457							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	347 221	347 221							
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	642	642							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 133 849	VZ	877 786	135 788	120 275			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	159 800	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	58 955	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

PROCHROME

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège Social : 2 Rue Pasteur – 77170 – BRIE COMTE ROBERT
320 708 019 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de – 43 454.99 euros de la manière suivante :

- Affectation sur le poste « Report à nouveau » débiteur - 43 454.99 €

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois exercices.

Le Président

Monsieur Denis LAPRET



ORIGINAL

PROCHROME SASU

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 50 000 Euros

RCS MELUN 320 708 019

2 Rue Pasteur

77170 BRIE COMTE ROBERT

Décision de l'Associée Unique du 30 juin 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

PROCHROME SAS

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

A l'Associée Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Décision d'Associée Unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « PROCHROME », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


SARL BDO IDF

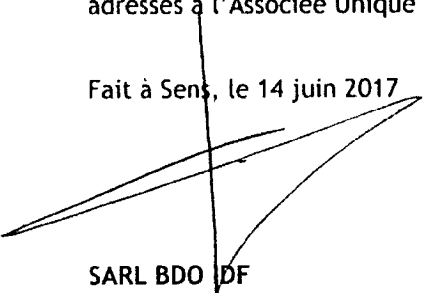
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France et de Bourgogne Franche Comté
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Siège social : 7 rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES
RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z
SARL au Capital de 5 355 000 euros - TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sens, le 14 juin 2017



SARL BDO DF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>	<i>31/12/2015 (12)</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 597	1 411	187	
Fonds commercial	44 210		44 210	44 210
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	169 883	51 658	118 224	61 025
Installations techniques, matériel, outillage	2 663 193	1 431 434	1 231 759	861 299
Autres immobilisations corporelles	185 879	60 274	125 606	121 490
Immobilisations en cours	14 177		14 177	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 078 939	1 544 776	1 534 163	1 088 023
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	165 099		165 099	150 077
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	20 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	225 377	3 117	222 259	216 025
Autres créances	94 511		94 511	97 304
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 526		6 526	25 753
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	19 839		19 839	6 319
ACTIF CIRCULANT	531 352	3 117	528 234	515 479
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 610 291	1 547 894	2 062 397	1 603 502

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2016 (12)	31/12/2015 (12)
Capital social ou individuel (dont versé :)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	5 000	5 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	361 144	331 000
Report à nouveau		(89 839)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(43 455)	119 983
Subventions d'investissement	555 860	544 122
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	928 549	960 266
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	322 496	221 802
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	100 844	100 841
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 492	147 287
Dettes fiscales et sociales	123 153	108 589
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	347 221	64 206
Autres dettes	642	511
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 133 849	643 236
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 062 397	1 603 502

Résultat de l'exercice en centimes -43 454,99

Total du bilan en centimes 2 062 397,33

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>	<i>31/12/2015 (12)</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	(11 737)	66 957
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	(11 737)	66 957
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 096	127
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 212	1 176
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 308	1 303
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(19 046)	65 653
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 137 348	1 270 516
TOTAL DES CHARGES	1 180 803	1 150 533
BENEFICE OU PERTE	(43 455)	119 983

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>	<i>31/12/2015 (12)</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 124 248		1 124 248	1 192 924
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 124 248		1 124 248	1 192 924
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 609
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 827	8 024
Autres produits			11	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 149 086	1 203 560
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			212 213	231 244
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(15 023)	6 027
Autres achats et charges externes			366 318	364 104
Impôts, taxes et versements assimilés			29 842	31 825
Salaires et traitements			325 816	301 304
Charges sociales			99 709	86 580
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			148 050	123 815
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				371
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 138	5
CHARGES D'EXPLOITATION			1 168 063	1 145 273
RESULTAT D'EXPLOITATION			(18 977)	58 286
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 432	3 957
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 432	3 957
RESULTAT FINANCIER			(5 432)	(3 957)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(24 409)	54 330

SAS PROCHROME

31/12/2016

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016, présente un total de 2 062 397 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 1 137 348 Euros, dégage un résultat déficitaire de 43 455 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

3 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- Les logiciels pour la somme brute de 1 597 €.
- Le fonds commercial pour la somme de 44 210 €.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

Sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Informations sur les stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient.

3.4 : Informations sur les créances

3.4.1. : Les indications des échéances des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.4.2. : Des créances douteuses ou litigieuses représentant la somme de 5 347 € TTC ont été provisionnées pour un montant de 3 117 €.

3.4.3. : Charges constatées d'avance :
Celles-ci s'élèvent à 19 839 € et correspondent à des charges externes pour une période postérieure à la clôture.

3.5 : Informations sur les dettes

3.5.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.5.2 : Charges à payer

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	682 €
- Emprunts et dettes financières	844 €
- Fournisseurs factures non parvenues.....	16 247 €
- Dettes fiscales et sociales.....	41 529 €
- Divers charges à payer	642 €
TOTAL.....	59 944 €

3.5.3 : Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6 : Engagements hors bilan

3.6.1 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 46 792 euros sur la base des salaires bruts de l'année, et de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme de l'âge de 60 ans, actualisés à la date de clôture.
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.
- Le taux de charges appliqué est de 40%.

3.6.2 : Compte Personnel de Formation

Conformément à l'article R.6323 du Code du travail, à compter du 1er janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au Droit Individuel de Formation (DIF). Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014, et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis au titre du DIF et reporté sur le CPF acquis à la date de clôture, s'élève à 1 309 heures.

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 1 309 heures.

3.6.3 : Engagement de crédit-bail

Les engagements relatifs aux contrats de crédit-bail sur véhicules conclus par la société se présentent comme suit :

Contrats échus dans l'exercice :

- Redevances versées dans l'exercice : 3 243 €

3.7 : Crédit d'impôt compétitivité Emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art. 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 16 292 € et a été utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 11 A
du Code général de l'impôt)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise PROCHROME SAS										Neant ☐		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	49 858	KE		KF	200	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	103 586	KN		KO	66 297	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
			Dont Composants	M3		KS	2 237 045	KT		KU	492 916	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV	137 634	KW		KX	15 364	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY	9 759	KZ		LA	2 774	
		Matériel de transport *				LB	17 999	LC		LD	3 675	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG		
	Emballages récupérables et divers *					LH		LI		LJ	440 907	
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM		
	Avances et acomptes					LN	2 506 023	LO		LP	1 021 932	
	TOTAL III											
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					IQ		IR		IS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	2 555 881	OII		OJ	1 022 132	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		1		2		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV	4 250	IW	45 808	
CORPORELLES	Terrains					IP		IX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	169 883	MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	66 768	MK	2 663 193	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MI		MN	152 998	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	12 533	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	1 325	MT	20 348	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	426 730	NA	14 177	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IV		NG	494 823	NH	3 033 132	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		MI	
		Autres participations					IO		OX		OY	
		Autres titres immobilisés					II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F			
TOTAL IV					I3		2J		2K			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	499 073	OL	3 078 939	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032